

Formation continue - Module de master



Ce module de formation de niveau Licence 1 ingénieur Horticole et Paysage est ouvert à des professionnels au titre de la formation continue.
Les objectifs principaux sont de disposer de la culture de base pour appréhender les organismes végétaux et de disposer d'un outil et d'un langage (une terminologie) pour communiquer des informations à leur sujet.
En termes de savoir-faire, cet enseignement prépare à l'identification des végétaux via l'utilisation de flores (ouvrages spécialisés contenant des clefs de détermination).

Durée
8 jour(s) - 18h

Session(s)

Responsables(s)
Valéry MALECOT

Pré-requis
Avoir suivi le S1 de ce module pour effectuer le S2

Informations particulières
Il n'est pas nécessaire de suivre le S1 et le S2. Le S1 peut se suivre seul.

Nombre de participants
3 maximum

Objectifs

- comprendre les termes utilisés, dans des flores, pour décrire les organismes végétaux (en particulier les Angiospermes).
- disposer d'un outil et d'un langage (une terminologie) pour communiquer des informations à leur sujet.
- être capable, sans aide, de reconnaître et de décrire les différentes parties d'un végétal.

LES + DE LA FORMATION

Séances de TP en laboratoire, sorties sur le terrain

Publics concernés

Tout public

Programme

Contenu du S1 (environ 18h) réparti de septembre à novembre :

Cours théorique : 8 h

- Eléments d'organographie végétale, en particulier les notions de tige, racine, feuille, fleur.
- Notions de base morphologie végétale (organisation reproductrice), le tout placé dans une dimension historique et phylogénétique.

Cours pratique : 10 h

TP/TD : étude de la morphologie reproductrice, utilisation des clefs d'identification.

Contenu du S2 (environ 30h) de avril à juin :

11h cours théorique

4h de TD + 11h de TP

4h sortie terrain

Contacts

Service Alternance et Formation Continue

tél : +33 (0)2 23 48 55 26

fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

<https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr>

Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits